



la Houlotte

Janvier 2024

bulletin d'information de la commune de Champillon

Retour sur les vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal a eu lieu le jeudi 21 décembre 2023, à la salle Henri Lagauche. Plus d'une centaine de personnes se sont réunies pour l'occasion.

Après un discours de Monsieur le Maire, ainsi qu'une prise de parole de la Conseillère départementale Madame Véronique Rondelli-Luc et du 1er Vice-Président de la communauté de communes Monsieur Philippe Richomme, tous les invités ont été conviés à partager un cocktail dinatoire, préparé par les conseillers municipaux, accompagné du champagne des vignes communales.



SOMMAIRE

- PAGE 1** / Retour sur les vœux
- PAGE 2** / Retour sur le marché de Noël
Retour sur le "Noël des enfants"
Le cours d'Art floral
Familles rurales
La Saint Vincent
- PAGE 3** / Inscription sur les listes électorales
Conservez votre carte de déchetterie !
Le calendrier de collecte
Récupération des sapins
Prévention contre le monoxyde de carbone
Rappel : Titres d'identité
- PAGE 4** / Prix des timbres
Recensement citoyen
Tourisme : Demandez votre carte ambassadeur
Le calendrier des chasses en battue
Distribution des sacs de tri
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. s.petit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprend toutes ces informations.

Retour sur le Marché de Noël

Le Marché de Noël de Champillon, qui a eu lieu le samedi 2 décembre 2023, fut un succès ! Une vingtaine d'exposants ont présenté leurs produits (nourriture, décorations, bijoux...). Nous avons également pu compter sur la visite du Père Noël, afin de ravir les plus petits. La mairie remercie tous les exposants qui se sont déplacés, et vous dit à l'année prochaine !



Retour sur le "Noël des enfants"

Le Noël des enfants organisé par le comité des fêtes a réuni 25 enfants et une dizaine de petits enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents, qui ont pu profiter d'une animation LEGO, ainsi que d'un goûter et de la venue du Père Noël sur la commune. Chaque enfant est reparti avec un chocolat.

Nous vous remercions d'être venus. Et vous donnons rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux pour de nouvelles manifestations.



L'ensemble des membres du Comité des Fêtes de Champillon vous souhaite une merveilleuse année 2024.

Le cours d'Art floral

Le lundi 18 décembre 14 personnes ont participé au dernier cours d'Art floral de l'année. Nous avons réalisé un centre de table pour agrémenter notre table de Noël.



Nous avons utilisé des branches de sapin de l'eucalyptus, véronique, ornithogalum, roses, orchidées, et quelques décorations de Noël. Nous remercions Louise, âgée 9 ans, accompagnée de sa maman et de sa grand-mère, qui est venue se joindre à nous pour réaliser elle-même sa composition.

Prochains cours d'Art floral : jeudi 18 janvier ; jeudi 22 février ; jeudi 21 mars.

Familles rurales

Nous remercions le Comité des fêtes pour son invitation au Marché de Noël, qui une fois de plus nous a permis de vendre nos pâtés-croûte. Cette année record battu avec plus de 100 pâtés-croûte vendus. Merci aux fidèles qui les dégustent chaque année et aux nouvelles personnes qui les ont appréciés pour la première fois.

Le conseil d'administration de l'association et son président vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et prospérité à tous. Philippe Petijean, Président de l'AFR

La Saint Vincent

La mairie de Champillon organise la Saint Vincent 2024, avec un peu d'avance, **le samedi 20 janvier**.

Le rendez-vous est fixé à 10h00 en haut de la rue Pasteur. Le défilé avec la fanfare d'Hautvillers sera suivi **d'une célébration par le Père Jean-Pierre LAURENT à l'église de Champillon à 10h30.**

Les festivités se termineront par un vin d'honneur.

A la recherche d'enfants !

Pour le défilé, la mairie est à la recherche d'enfants pour porter **les habits traditionnels**.

Merci de contacter la mairie au 03.26.59.54.44 ou bien par mail à info@champillon.com.



Inscription sur les listes électorales

Les élections européennes se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**, afin d'élire les 81 députés européens français.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.



Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Les jeunes Champillonnais ayant atteint l'âge de 18 ans cette année sont normalement inscrits d'office, via les informations recueillies lors de leur recensement militaire à l'âge de 16 ans en mairie de Champillon (sauf s'ils résidaient ailleurs à cet âge là).

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>.

Conservez votre carte de déchetterie !

Au 1er janvier 2024, c'est automatique, votre carte d'accès dans les 4 déchetteries du territoire sera créditée des 18 passages annuels (non cumulable avec le solde restant). A cela s'ajoutent 3 passages exceptionnels accordés par votre mairie, sur demande écrite.

Carte égarée ? Contactez le service déchets au **03.26.56.95.23**.

Le calendrier de collecte

Vous trouverez joint à cette Houlotte le calendrier de collecte des déchets pour 2024.

A partir de cette année, le ramassage des déchets recyclables, déchets verts et biodéchets sera effectué le mercredi. **Vos sacs jaunes, verts et vos bacs biodéchets doivent donc être sortis le mardi soir.**

Les bacs d'ordures ménagères sont désormais collectés toutes les 2 semaines, le mardi. **Ces bacs doivent donc être sortis le lundi soir.**

Récupération des sapins

Au lendemain des fêtes, nous renouvelons notre opération « Récupération des sapins de Noël » !

Merci d'apporter vos sapins au bout de la **rue des Rommes, devant le terrain de foot, avant le 31 janvier 2024**.

Les copeaux récupérés après broyage nous permettent une meilleure protection de nos massifs de fleurs l'été venu.

Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Cette année, en raison du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant. Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Des gestes simples :

- avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude.

- aérer au moins 10 minutes par jour son logement, même s'il fait froid.

- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas les obstruer.

- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue...).

Les symptômes - maux de têtes, fatigues, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du même foyer. La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement : aérer et appeler les secours.



Rappel : Titres d'identité

La Mairie Accueil d'Epernay (place Bernard-Stasi) reçoit les administrés de notre Communauté de Communes pour la délivrance des titres d'identité.

Dans un premier temps, vous pouvez faire une pré-demande de carte d'identité sur internet, via un formulaire en ligne.

Pour vous connecter, il faut renseigner vos identifiants ANTS. Vous pouvez également vous connecter via FranceConnect.

Ou bien aller chercher un formulaire directement à la Mairie Accueil d'Epernay.

Après avoir constitué votre dossier avec les pièces justificatives, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville d'Epernay : www.epernay.fr / Rubrique : Démarches en ligne.

Ou directement auprès de la Mairie Accueil, ouverte au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h30 à 11h15 ; fermé au public le 1er lundi après-midi de chaque mois. Téléphone : **03.26.53.37.50**.



Prix des timbres

Le tarif du timbre vert passe à 1,29€ (jusqu'ici à 1,16€).

Le timbre violet (lettre internationale) passe à 1,96€ (était à 1,80€ en 2023).

Le timbre turquoise, mis en place en 2023, correspondant à l'envoi de la "Lettre Services Plus" pour envoyer un document original ou une petite marchandise dans un délai indicatif de 2 jours ouvrables, en bénéficiant de nombreux services dont l'option « Suivi » directement incluse, passe à 2,99€ (2,95€ en 2023).



Vous pouvez vous en procurer directement auprès de notre factrice, Aurore.

Recensement citoyen

Tous les jeunes (filles et garçons) sont invités dès leurs 16 ans à se présenter en mairie, afin d'effectuer leur recensement citoyen.

Rappel également : la Journée Défense et Citoyenneté s'organise en ligne sur le site majdc.fr après le recensement, en utilisant l'adresse mail communiquée par le jeune lors du recensement.



Le calendrier des chasses en battue

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) et au vol est fixée pour le département de la Marne du **dimanche 17 septembre 2023 au jeudi 29 février 2024 inclus**.

Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

Pour Champillon / Dizy :

- Samedi 13 janvier
- Samedi 27 janvier
- Samedi 10 février
- Samedi 24 février
- Jeudi 29 février

Pour « La Malmaison » / Mutigny :

- Dimanche 7 janvier
- Mercredi 17 janvier
- Dimanche 28 janvier
- Mercredi 7 février
- Dimanche 18 février
- Mercredi 28 février

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Notre PLU finalisé initialement en 2017, nécessitait diverses évolutions, principalement afin de faciliter les possibilités d'aménagement du bâti tout en préservant une bonne intégration dans notre environnement et également afin de redessiner le périmètre de la zone touristique. Ces modifications ont été préparées en liaison avec le bureau d'études VICUS URBA d'Épernay puis transmises pour analyse aux services de l'état et aux Personnes Publiques Associées (DDT, Chambre d'Agriculture, INAO, SCOT d'Épernay et de sa région, PNR de la Montagne de Reims, Conseil Régional, CCI, DREAL, ... etc ...) qui devaient nous transmettre leurs remarques avant la fin du mois de Décembre. A la suite de cette consultation, **le dossier précisant ces modifications et complété des remarques des PPA sera disponible en Mairie et via le site internet de la commune du Lundi 8 Janvier au Lundi 5 Février prochain**, et vous pourrez formuler vos éventuels avis sur les points évoqués durant cette période dans un registre spécifique ou en écrivant au Maire ou par courriel à info@champillon.com.

L'agenda

- Vendredi 12 et 26 janvier : de 17h à 19h, marché sur le parking de la salle des fêtes. Informations à venir via Panneau Pocket.
- Samedi 20 janvier : Saint Vincent à Champillon, rendez-vous à 10h00, en haut de la rue Pasteur.
- 8, 9, 10 mars : Marché aux Vins, salle Henri Lagauche.
- Dimanche 14 avril : Repas de la Commune, salle Henri Lagauche.

Tourisme : Demandez votre carte ambassadeur

Initiative impulsée par l'Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers en partenariat avec la Communauté de Communes, la carte ambassadeur est le nouveau passeport privilégié des professionnels du tourisme et des habitants de l'intercommunalité qui souhaitent découvrir et révéler les attraits touristiques du territoire.



Pour l'obtenir, rien de plus simple : pour les particuliers, présentez un justificatif de domicile ou, pour les professionnels, manifestez votre souhait de devenir partenaire. L'Office de Tourisme vous attribuera votre carte vous élevant au rang d'ambassadeur pour une durée d'un an.

Ce passeport donne droit à **des avantages dont celui d'entrer gratuitement au sein de certains sites touristiques** à condition d'être accompagné d'au moins deux personnes.

Pour en savoir plus : info@tourisme-hautvillers.com ou **03.26.57.06.35**.

Distribution de sacs de tri

Nous vous informons que le **premier samedi de chaque mois**, il vous sera possible d'aller récupérer des sacs de tri aux ateliers municipaux (rue Henri Martin) **entre 11h00 et 12h00**. La prochaine distribution aura lieu le **samedi 6 janvier**.

Les sacs seront toujours disponibles en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.